

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale  
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 73733 du 13 septembre 2013 portant promotion de sous-officiers  
de gendarmerie de la spécialité « montagne »**

NOR : INTJ1323339S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte;

Vu la décision n° 5679 du 29 janvier 2013 (NOR : INTJ1301918S),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1<sup>er</sup> octobre 2013:

Traille, Gérard	Nigend : 127 093	Numéro de livret de solde : 5 280 798
-----------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> octobre 2013:

Fourcoux, Jean-Christophe	Nigend : 171 906	Numéro de livret de solde : 8 026 338
Thomy, Philippe	Nigend : 162 435	Numéro de livret de solde : 6 024 933

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> octobre 2013:

Lecomte, Patrick	Nigend : 172 177	Numéro de livret de solde : 8 027 265
Cavallero, Sébastien	Nigend : 181 338	Numéro de livret de solde : 8 030 116

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> octobre 2013:

Bonneuil-Lambert, Vérane	Nigend : 237 738	Numéro de livret de solde : 8 086 931
Moineau, Clément	Nigend : 229 549	Numéro de livret de solde : 8 077 250

Fait le 13 septembre 2013.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le colonel, adjoint au sous-directeur  
de la gestion du personnel,*  
O. COURTET